

REGLEMENT SPORTIF LES TRAILS DE LA PLAINE 2025

Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne jusqu'au 15 juin inclus. **Il sera possible d'acheter les derniers dossards « last minute » le samedi 28 Juin sur place. Un surcoût de 1,5€ par dossard sera facturé. Il n'y aura pas de vente de dossards le jour de la course.**

En vous inscrivant, vous certifiez avoir pris connaissance du présent règlement des épreuves et vous vous engagez à le respecter.

FRAIS D'INSCRIPTION : 22km : 25 € - 11 km : 15€ - marche 11km : 15€ - 3km : 5€ - 1km : gratuit (Sur ces frais, 1€ sera reversé à l'association « Un Pas Vers la Vie ». A ces frais seront ajoutés : 0,80€ pour le 3Km, 1,00€ pour la marche et la course de 11Km et 1,50 € pour le 22Km au titre des frais administratifs d'inscription en ligne du site Oxybol.fr.

Les inscriptions sont limitées à 800 participants pour l'ensemble des cinq épreuves (285 participants pour le 22km ; 285 pour le 11km ; 75 pour la marche nordique ; 75 pour le 3km et 80 pour le 1km).

RETRAIT DES DOSSARDS :

Le samedi 28 juin 2025 de 14H à 18H. Stade du SIBANO 78590 NOISY LE ROI
Possibilité de récupérer les dossards également le dimanche 29 juin entre 8h et 9h UNIQUEMENT.

PARCOURS PREVENTION SANTE :

Chaque inscrit doit être muni d'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire. (Voir pps.athle.fr)

Toutefois, pour les licenciés, il pourra être présenté en lieu et place du PPS :

- Une licence FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass'Running), en cours de validité à la date de la manifestation ;
- Ou une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- Ou une licence UNSS ou UGSEL en cours de validité à la date de la manifestation et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;

LES EPREUVES :

. LE DEFI DES FERMES - 22KM

Ouvert à partir de Junior U20 (2007 et plus). Course nature balisée avec indication des kilomètres parcourus 5, 10 et 15 km

Départ 09h30

Sur la piste d'athlétisme du SIBANO. Une partie de cette épreuve se déroulera dans la plaine de Versailles, sur route goudronnée, sur voies carrossables et sur chemins, puis une boucle en forêt de Marly-le-Roi sur chemins forestiers, pour se terminer au stade du Sibano. Seront traversées des parties privatives généralement non accessibles (Château de Villepreux...).

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 3h.

Ravitaillements : 3 ravitaillements sont prévus au cours du trail ainsi qu'une collation à l'arrivée

Chronométrage par Oxybol : à l'arrivée uniquement.

Classement et récompense (non cumulables) : La remise des récompenses débutera à 13h00.

- Individuel aux trois premiers (Femmes et Hommes)
- Les récompenses seront remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : A l'issue de la course. Le lendemain sur les sites de Oxybol,

. LA CLEF DES CHAMPS - 11KM

Ouvert à partir de Cadet U18 (2009 et plus). Course nature balisée avec indication du km5

Départ 09h45

Sur la piste d'athlétisme du SIBANO. Une partie de cette épreuve se déroulera dans la plaine de Versailles, sur route goudronnée, sur voies carrossables et sur chemins pour se terminer au stade du Sibano.

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 1h30.

Ravitaillement : un ravitaillement prévu à 5,5km ainsi qu'à l'arrivée

Chronométrage par Oxybol : à l'arrivée uniquement.

Classement et récompense (non cumulable) : La remise débutera à 13h00.

- Individuel aux trois premiers (Femmes et Hommes)
- Les récompenses sont remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : A l'issue de la course. Le lendemain sur les sites de Oxybol,

. MARCHE - 11KM

Ouvert à partir de Cadets U18 (2009 et plus). Marche balisée avec indication du km5

Départ 10h00

Sur la piste d'athlétisme du SIBANO. Une partie de ce trail se déroulera dans la plaine de Versailles, sur route goudronnée, sur voies carrossables et sur chemins pour se terminer au stade du Sibano.

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 2h30.

Ravitaillement : un ravitaillement prévu à 5,5km ainsi qu'à l'arrivée.

Chronométrage par Oxybol : à l'arrivée uniquement.

Classement et récompense (non cumulable) : La remise débutera à 13h00.

- Individuel aux trois premiers (Femmes et Hommes)
- Les récompenses sont remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : A l'issue de la course. Le lendemain sur les sites de Oxybol,

. LA DECOUVERTE DU RU DE GALLY - 3KM

Ouvert aux jeunes de 12 à 15 ans. Course balisée mais sans indication des kms parcourus.

Départ 12h00

Sur la piste d'athlétisme du SIBANO. Une partie de cette épreuve se déroulera dans la plaine de Versailles, sur route goudronnée, sur voies carrossables et sur chemins puis il reviendra vers le stade du Sibano.

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 1 heure.

Ravitaillement : à l'arrivée uniquement.

Chronométrage par Oxybol : à l'arrivée uniquement.

Classement et récompense (non cumulable) : La remise débutera à 13h00.

- Individuel aux trois premiers (Filles et Garçons)
- Les récompenses sont remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : A l'issue de la course. Le lendemain sur les sites de Oxybol:

. LA COURSE DES CHAMPIONNES ET CHAMPIONS - 1KM

Ouvert aux jeunes de 7 à 11 ans. Parcours balisé et sécurisé

Départ 12h15

Sur la piste d'athlétisme du SIBANO. Le parcours contournera le stade du Sibano et se terminera sur le stade.

Arrivée : Piste d'athlétisme à Noisy le Roi, stade du SIBANO

Attention : le temps de la course est limité à 30 minutes.

Ravitaillement : à l'arrivée uniquement.

Chronométrage par Oxybol : pas de chronométrage. Classement à l'arrivée par ordre.

Classement et récompense (non cumulable) : La remise débutera à 13h00.

- Les trois premières Filles et les trois premiers Garçons.
- Les récompenses sont remises uniquement aux coureurs présents à la remise des prix. Pas d'envoi postal.

Résultats : Pas de publication des résultats.

TEMPS LIMITE :

Les temps limites sont les temps au-delà desquels les coureurs ne seront plus assurés de disposer des infrastructures de sécurité et d'orientation sur le parcours. Au-delà de ces temps limites, les coureurs sont invités à quitter la course.

STATIONNEMENT :

Les participants sont invités à utiliser le parc de stationnement « [LE PARKING REGIONAL DE LA GARE DE NOISY-LE-ROI](#) » (celui qui est de l'autre côté de la voie ferrée par rapport à notre ville). Il est accessible du rond-point de la Porte de Gally en prenant l'Avenue de l'Europe. Un fléchage sera prévu pour aller du parking au point de départ des Epreuves.

VESTIAIRES :

Pas de vestiaire prévu

PARCOURS :

Parcours naturel – renonciation à recours : comme toutes les épreuves, les parcours sont sur routes goudronnées, sur routes carrossables, sur chemins plus ou moins étroits et accessibles, en plaine ou en forêt. Il appartient à chaque coureur de faire attention aux obstacles naturels et/ou artificiels, aux trous, racines, branches, tronc d'arbres, animaux ... **Ces obstacles sur les parcours ne sont pas balisés. Chaque coureur réalise l'épreuve sous son entière responsabilité et reconnaît qu'il ne pourra se retourner contre les organisateurs en cas de blessure et conséquences de ces blessures (et ce compris blessures graves et ou fatales).**

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Il est exigé de tous les participants de ne rien jeter en dehors des poubelles prévues aux points de ravitaillement. **Tout manquement disqualifiera le coureur.**

ANNULATION DE L'ÉPREUVE – NON-PARTICIPATION A L'ÉPREUVE – BLESSURES – ASSURANCES

En cas d'annulation de l'épreuve ou dans le cas où la personne inscrite ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, les paiements seront conservés par l'organisateur et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Cette clause est valable quel que soit les raisons de l'annulation. Les blessures, accidents, voire décès, des inscrits lors de leur participation aux épreuves sont de leur entière responsabilité.

Les frais d'inscription restent acquis à l'organisation.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement. Il incombe à tous les participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

SECURITE/SECOURS :

La compétition ayant lieu en partie sur routes ouvertes à la circulation, les coureurs devront se conformer au Code de la Route. Il est demandé de respecter les promeneurs et plus généralement de respecter l'environnement traversé.

La sécurité sera assurée par les services de la Gendarmerie, des polices municipales de Bailly et de Noisy-le-Roi et par une équipe de signaleurs agréés, ESCORTE MOTOCYCLISTE FRANCILIENNE, disposant de véhicules équipés de liaisons radio avec le centre de secours. Les secours et la surveillance médicale sont assurés par L'ORDRE DE MALTE et le médecin de la course. En cas d'urgence, les hôpitaux sont Mignot et la clinique de Parly 2.

Toutefois, les parcours se déroulant pour partie dans des lieux à accès difficile aux véhicules, les secours feront leurs meilleurs efforts pour rejoindre toute personne en difficulté dans les délais selon l'accessibilité.

DROIT A L'IMAGE : sauf demande nettement formulée de la part d'un coureur, les organisateurs de l'événement (ainsi que les ayants droits tels que partenaires et media) se réservent le droit d'utiliser les résultats de la course et les images fixes ou numériques sur lesquelles un coureur ou accompagnateur pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'événement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La publication la plus usuelle est prévue sur le site du club (<http://www.trailsdelaplaine.fr>) et dans les journaux locaux.

**IL SERA GENTIMENT DEMANDE A TOUT COUREUR SANS DOSSARD
DE NE PAS GENER LA COURSE ET NE PAS PRENDRE DE RAVITAILLEMENT.**